



Panne de moto en sortant de chez mon garagiste

Par **Kairendito**, le **28/04/2009** à **18:39**

Bonjour,

Lors du retour à mon domicile avec ma moto je suis tombé en panne sur l'autoroute.
Sauf que je sortais de chez mon garagiste qui venait de finir de réparer ma moto suite à une panne.

Quels sont les droits de mon garagiste?

Quels sont les miens ?

Suis-je en droit de demander le remboursement des frais de dépannage autoroutier à mon garagiste ?

Je vous remercie par avance pour votre(vos) réponse(s).